

Henri Génin est nommé conseiller auditeur de l'Autorité de la concurrence

Publié le 10 août 2011

Monsieur Henri Génin, magistrat, a été nommé conseiller auditeur de l'Autorité de la concurrence par arrêté du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie du 2 août 2011.

Il succède à Dominique Voillemot, décédé le 9 avril dernier ([voir l'hommage de l'Autorité de la concurrence](#)).

Créé par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, le conseiller auditeur est un médiateur procédural disponible pour aider les entreprises mises en cause ou saisissantes à prévenir ou à désamorcer d'éventuelles difficultés liées à l'exercice de leurs droits, tout au long de la phase contradictoire de la procédure de contrôle des pratiques anticoncurrentielles ([en savoir plus sur les fonctions du conseiller auditeur](#)).

Exerçant actuellement les fonctions de procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance de Pontoise depuis septembre 2010, Henri Génin était précédemment substitut général, chargé d'un secrétariat général, au parquet général de la cour d'appel de Versailles (2005), après avoir été vice procureur de la République au tribunal de grande instance de Paris, affecté à section financière (2001) ([consulter le CV complet de Henri Génin](#) ainsi que [l'avis favorable émis le 24 juin 2011 par le collège de l'Autorité de la concurrence](#)).

AVIS 11-A-09 DU 24 JUIN 2011

relatif à une proposition de nomination aux fonctions de conseiller auditeur de l'Autorité de la concurrence

Consulter le texte
intégral de l'avis

ARRÊTÉ DU 2 AOÛT 2011

portant nomination du conseiller auditeur de l'Autorité de la concurrence

Consulter l'arrêté de
nomination

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la
communication
01 55 04 02 14
[Contacter par mail](#)